|  |
| --- |
| IDENTIFICATION DU COURS : UE 1.3 |
| Intitulé : **Maitriser les savoirs disciplinaires et leur didactique en EPS (dont test d’aisance aquatique)** | Code :  |
| Volume horaire : | ….3.h CM | 24 h TD |  |  | COEFF : 2 |
| Responsable de l'UE : Pascal Arville | courriel : |
| Intervenants : | Katy Vandeville | courriel :  |
| Rémi Lescat  | courriel : remy.lescat@univ-reunion.fr |
| Corinne Porres | courriel : corinne.porres@univ-reunion.fr |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
| CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s’agit-il ? Quelles intentions ?*  |
| ® Vivre et faire vivre, en toute sécurité, jeux et situations d’apprentissage dans tous les cycles en relation avec les programmes en EPS, par exemple les activités athlétiques, les activités aquatiques, les jeux sportifs collectifs, la danse, les ateliers et les parcours en cycle 1 (S’approprier les espaces de pratique de l’EPS, le matériel, installer un dispositif, savoir gérer les groupements d’élèves, faire des équipes, …)® Utiliser différents médias pour repérer et identifier les conduites motrices des élèves (fiches d’observation, vidéo…)® Utiliser le langage pour faire verbaliser dans toutes les APSA, utiliser les outils de la communication verbale (voire écrite) pour construire tactiques, stratégies, chorégraphies…® Selon les activités, établir des liens entre l’EPS et les autres disciplines, par exemple : Activités athlétiques/Mathématiques (mesurer le temps, l’espace…)/Sciences (alimentation, le corps…), Jeux sportifs collectifs / Les compétences sociales et civiques (le rapport à la règle…), la danse / activités artistiques, musicales (construire des décors, des costumes, utiliser le rythme, comprendre une phrase musicale…), éducation à la santé et à la sécurité, enseigner l’éducation physique en anglais… |
|
|
|
|
|
|
|
|  |  |  |  |  |  |  |  |
| Objectifs de l’UE pour les étudiants :  |
| En EPS « Faire » pour mieux sentir et comprendre, implique l’engagement physique des étudiants dans toutes les APSA abordées. En outre la natation est une pratique incontournable de la formation dès le 1er semestre car déterminante pour le concours (certificat de natation obligatoire).® Etre capable d’organiser son corpus de connaissances, d’identifier les enjeux de formation des programmes, des APSA supports à partir des situations vécues lors des TD, des documents didactiques (livrets) et institutionnels.® Etre capable de concevoir une situation et de la faire vivre dans le cadre du TD® Etre capable de comprendre les enjeux de la verbalisation, de s’exprimer clairement et précisément (langage enseignant/ langage élève)® Etre capable d’identifier les conduites motrices typiques des élèves dans chacune des APSA pour utiliser au mieux les variables didactiques qui permettent de simplifier, complexifier et faire évoluer une situation en relation avec le ou les objectifs poursuivis® Etre capable d’établir des liens transversaux avec les autres disciplines, en particulier la maîtrise du langage, l’éducation à la santé et à la sécurité.® Etre capable de présenter une partie d’exposé type CRPE.Etre capable de réaliser et valider le « test d’aisance aquatique ». |
|
|
|
|
| Compétences visées : *De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?*  |
| ® Connaitre et/ou approfondir ses connaissances dans les activités physiques sportives et artistiques en relation avec les objectifs et champs d’apprentissage en EPS du cycle 1 au cycle 3, par exemple les activités athlétiques, activités aquatiques, jeux sportifs collectifs, danse, les parcours en maternelle… connaître les conditions de sécurité à respecter.® Connaître les textes qui organisent l’EPS dans les 3 cycles.® Connaître les domaines du socle commun pour établir des liens avec les autres disciplines et favoriser la maitrise du langage, l’autonomie, la responsabilité…® Savoir construire une situation d’apprentissage, la mettre en œuvre et évaluer ses effets sur les élèves. Savoir la situer dans un module d’apprentissage, prévoir ses évolutions…® Observer, interpréter les conduites typiques des élèves dans les APSA abordées pour proposer des situations adaptées, cohérentes et se préparer aux stages.Savoir nager, « être à l’aise » en eau profonde. |
|
|
|
|
|
| Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences |
| 1ère session :  | 2ème session :  |
| * Contrôle terminal : Devoir sur table individuel sur un sujet type CRPE à partir de la lecture d’une séquence vidéo / 10pts
* Contrôle continu : Comptes rendus de séances réalisées en TD / 5pts
* Test d’aisance aquatique / 5pts
 | * Devoir sur table individuel sur un sujet type CRPE / 15pts
* Test du savoir nager / 5pts
 |
|
|
|
|  |  |  |  |  |  |  |  |
| Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum* |
| → Livrets ESPE EPS (formateurs)→ Revue EPS→ L’épreuve d’EPS au CRPE. Editions EPS, 2017, réactualisé en 2018.→ BO spécial no2 du 26 Mars 2015 (Ecole maternelle)→ Ressources maternelle 2015→ BO spécial no11 du 26/11/2015 (Ecole élémentaire)→ Ressources eduscol→ NOR-1720002C / Circulaire no2017-127du 22-08-2017 MEN – DGESCO A1-2 relative à l’enseignement de la natation dans les premier et second degrés→ Circulaire interministérielle no 2017-116 du 6-10-2017 relative à l’encadrement des APS→ Décret no2017-766 du 4/5/2017 relatif à l’agrément des intervenants extérieurs.→ Circulaire no 99-136 du 21 septembre 1999 relative à l’organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. |
|
|
|
|